

Bâtiment	B
Niveau	R+1
Type	T2
Numéro	B104

SURFACE HABITABLE

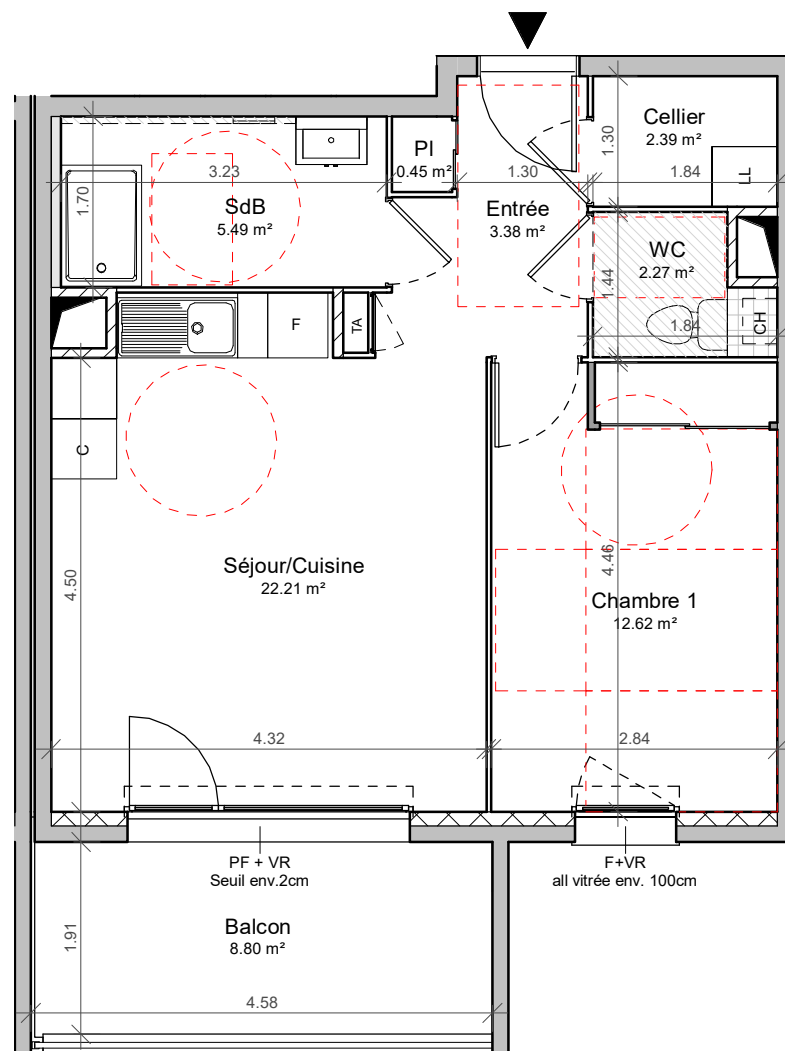
Séjour/Cuisine	22.21 m ²
Chambre 1	12.62 m ²
SdB	5.49 m ²
Entrée	3.38 m ²
Cellier	2.39 m ²
WC	2.27 m ²
PI	0.45 m ²
Total SHAB	48.81 m²

SURFACES ANNEXES

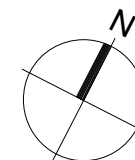
Balcon	8.80 m ²
Total Annexe	8.80 m²

LEGENDE :

- CLOISON DEMONTABLE
- SOFFITE et FAUX-PLAFOND
- GAINTE TECHNIQUE
- COFFRE VR



75e



PLAN DE COMMERCIALISATION Date 10/12/2024

Les surfaces sont provisoires et peuvent évoluer dans le cadre de tolérance légale de 5%

Avertissement : Les dimensions, surfaces et gaines et rebordées, faux plafonds canalisations et équipements reportés sur ce document sont susceptibles de modifications dues aux impératifs administratifs et contraintes techniques de construction et aux tolérances de construction. Les meubles et éléments de cuisines ne sont qu'indicatifs. Seuls sont fournis les équipements figurant sur les descriptifs de vente. A la livraison, le terrain pourra présenter des différences de niveau dues à la topographie naturelle du lieu, au calage des voiries et aux contraintes techniques liés à la construction.



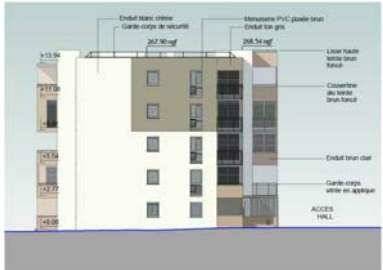
PC5.2 Elévation SUD-EST bât.B
Ech: 1 : 250



PC5.2 Elévation NORD-OUEST bât.B
Ech: 1 : 250



PC5.2 Elévation NORD-EST bât.B
Ech: 1 : 250



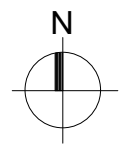
PC5.2 Elévation SUD-OUEST bât.B
Ech: 1 : 250



Opération immobilière NAÏA
Chemin du Champ de Tir - 38480-LE PONT DE BEAUVOISIN



Bâtiment	B
Niveau	R+1
Type	T2
Numéro	B104



PLAN DE COMMERCIALISATION Date 10/12/2024

Les surfaces sont provisoires et peuvent évoluer dans le cadre de tolérance légale de 5%

Avertissement : Les dimensions, surfaces et gaires et rebordées, faux plafonds canalisations et équipements reportés sur ce document sont susceptibles de modifications dues aux impératifs administratifs et contraintes techniques de construction et aux tolérances de construction. Les meubles et éléments de cuisines ne sont qu'indicatifs. Seuls sont fournis les équipements figurant sur les descriptifs de vente. A la livraison, le terrain pourra présenter des différences de niveau dues à la topographie naturelle du lieu, au calage des voiries et aux contraintes techniques liés à la construction.

